



SETTIMANALE CORSU D'INFORMAZIONE

MATTHIEU GHILARDI

ÉTUDIER L'HIER POUR COMPRENDRE DEMAIN P6

1,60€



NICOLAS PAGNOL

L'HÉRITIER

P32

ÉDITO P3 • OPINION P4
EMPLOI P5 • INITIATIVE P8 • XYLELLA P10
SITES SEVESO P 28 • BIODIVERSITÉ À BASTIA P29
BRÈVES P30 • SÉLECTION SORTIES P34
ANNONCES LÉGALES P11



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

ILS M'ONT L'AIR
BIEN ÉNERVÉS, EUX.

ATTENDS QU'ON
FINISSE DE FONDRE,
ÇA VA LES CALMER.

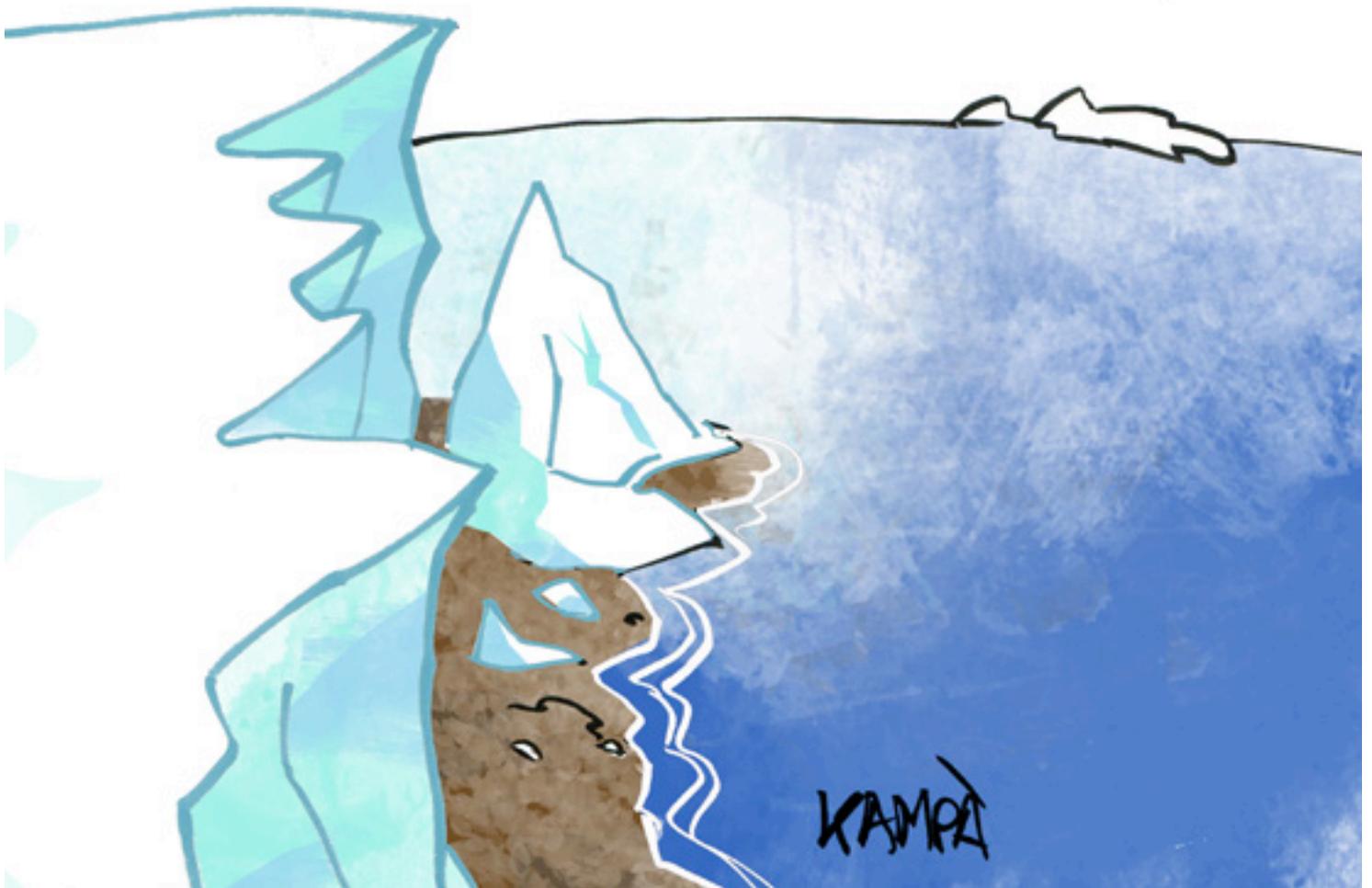
LE VOILE!

IMBÉCILES!

QUOTAS!

FALLAIT PAS
DIVORCER!

LE CHÔMEUR
TOUCHE PLUS
QUAND IL
S'INSCRIT!



SOMMAIRE

OPINION

P4

EMPLOI

P5

SCIENCES **MATTHIEU GHILARDI**

P6

INITIATIVE **CENTRALE CORSE BIO**

P8

XYLELLA **2^E CONFÉRENCE EUROPÉENNE**

P10

ANNONCES LÉGALES

P11

POLITIQUE **ACCIDENTS INDUSTRIELS**

P28

ENVIRONNEMENT **BIODIVERSITÉ À BASTIA**

P29

BRÈVES

P30

INTERVIEW **NICOLAS PAGNOL, L'HÉRITIER**

P32



SÉLECTION DE SORTIES

P34

Vous vivez en Centre-Corse, dans le Cap,

la région de Bonifacio ou le Sartenaï?

Vous avez une bonne connaissance de la vie publique,

culturelle, associative et sportive

dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre en lumière

les initiatives qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos?

**L'ICN recherche
ses correspondants locaux.**

Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

A piena

L'episodii di gattivu tempu ditti « eccezzionali » si suvitani è s'assumigliani... S'è a Corsica ùn avia più vistu guasgi una goccia d'acqua dipoi simani è simani sicondu i lochi, mamma natura s'hè richjappata a dumenicata scorsa ! I nivelli sò cullati abbastanza in furia, ciò chì hà inghjinnatu calchi disgrastu ind'è cummerci o particolari, frà altru in Aiacciu, ch'ellu s'ighi in u centru di a cità, o ancu inde i quartieri chì portani bè u so nomu, com'è i Canni, i Paduli è i Salini... Puru s'ellu ùn s'hè custatatu danni sprupusitati nant'à u spaziu publicu, ùn si pò cà rimarcà, aldilà di u carattaru strasurdinariu di u fenomenu meteorologicu, a mancanza d'efficacità di certi dispositivi. Parlemi di sicuru di i famosi « conchi » pà ritena l'acqua, chì ani dumandatu mesi è mesi di travaghji ripetuti. Ci voli à di chì a saturazioni hè stata tocca prestu. S'ellu pari cumpliatu di cuntenu a collara di l'elementi chì si poni scatinà quand'elli l'ani dicisa, ci saria da dumandassi, in quantu cà simplici cittadini, s'è tuttu hè statu fattu d'una manera curretta pà francassi d'un scempiu com'è quillu campatu à a fini di u mesi di maghju 2008 in a Cità imperiali. Senza rimetta oramai troppu in causa i scelti urbanistichi di tant'anni fà, induv'ellu s'hè custruitu senza rifletta massi inde lochi umidi, inundevuli è fragili, si pudaria pruvà, oramai, d'ùn ripeta i sbagli di u passatu, è d'avanzà cù ideï assestati è à longu andà. Quand'ellu si pensa à a crescita annuali di pupulazioni di a Corsica grazia, soprattuttu, à a ghjunta di parsoni da u fora à millai, ùn s'ampara nulla, saria una bona di pinsà à un sviluppu ammaistratu à u nivellu di i custruzioni d'alloghji futuri. À quattru mesi di un'alizzioni municipali, è com'ellu si sà chì ogni tema appena pulemicu pò essa sfruttatu à più pudè da ogni candidatu pussibili, stu sughjettu si duvaria ritruvà in cori di a campagna à vena inde i discorsi di l'uppunenti à a maghjuria municipali, ch'elli s'ighini avversarii di sempri o anziani « amicacci » pronti à cambià senza difficultà di vesta o di baretta... ■ **Santu CASANOVA**

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

Directeur de la publication – Rédacteur en chef : Paul Aurelli (06 86 69 70 99)
journal@icn-presse.corsica

BUREAU D'AJACCIO & RÉDACTION

• Chef d'édition Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr
• 1^{er} secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris • eric.patris-sra@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi Tél. 04 95 32 04 40
• Annonces légales Albert Tapiero Tél. 04 95 32 89 92
• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95
Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés : PA, AG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia
CPPAP 1020 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR • Alliance de la presse d'information générale
Fondateur Louis Rioni



H U M E U R

Douter du doute

La méthode Zemmourienne, c'est utiliser le doute pour rallier à sa cause les plus méfiants, les déçus de la République et mieux contenter xénophobes et autres révisionnistes qui déversent acrimonies et insultes sur ceux qui protestent non pas contre la liberté d'opinion d'un homme qui se considère comme un prédicateur d'une «*France en péril de désagrégation*» mais, qui alertent sur le privilège qui lui est accordé de développer librement et sans filtre des idées extrémistes et ses appels à une révolte blanche.

Éric Zemmour en véritable ad/orateur de la suspicion, tendance complotiste et non socratique, bénéficie depuis longtemps de l'éclairage médiatique. Alors pourquoi s'étonner du rapprochement entre CNews en quête d'audience et ce polémiste à la recherche de tribunes pour déverser ses diatribes fielleuses et sa lecture clivée du monde malgré sa condamnation définitive par la Cour de Cassation pour provocation à la haine raciale?

Face à l'info n'est qu'une arène où s'affrontent verbalement Zemmour et son contradicteur face à une animatrice qui arbitre peu ou pas puisque le scénario de ce programme impose aux duellistes l'impossibilité de palabrer sereinement et exclut ipso facto du débat les principaux intéressés: juifs français déportés sous le gouvernement de Vichy, témoins des massacres du régime syrien, homosexuels, femmes et autres minorités.

Peut-on réellement penser que ce face à Zemmour, et non face à l'info, permet ce nécessaire doute pour cheminer vers la connaissance du monde et de soi? Le doute sur la finalité de ce show est-il permis quand l'invité, permanent, bénéficie de quatre heures par semaine pour développer et banaliser un discours déjà jugé plusieurs fois comme dangereux?

Alors s'il est bon de douter pour s'affranchir, je préfère encore personnellement, tel Anatole France, *douter du doute* et errer sur d'autres sentiers moins nauséabonds. ■

Dominique PIETRI

LIBERTÉ L'ÉTERNEL RETOUR

La grippe est annoncée pour bientôt. Le retour du manuvalls aussi. Que la vaccination et Dieu, souverain alexipharmaque pour les cas désespérés, nous viennent en aide. La grippe fut espagnole par le passé. Le manuvalls est franco-espagnol. Avec, parfois de nos jours, à Barcelone, une tendance Franco plus marquée. La grippe c'est, selon l'Inserm, 4000 à 6000 morts par an, en France. Ce qui, sans totalement dégraisser le mammoth, permet bon an mal de substantielles économies en supprimant diplodocus et ptérodactyles aussi inutiles que coûteux. Le manuvalls? Il n'existe pas de par le monde de statistique de morbidité ou de mortalité fiables sur un tel sujet. Les virus de type A et B à ARN sont tenus pour être responsables de la grippe. Pour le manuvalls, l'agent pathogène se nomme, poétiquement, «*la nostalgie du pouvoir*». Le manuvalls, pour son avancée en matière de recherches très poussées, ne connaît pas de difficultés budgétaires. Le financement de la recherche contre la grippe est réduit à la portion congrue. En cas de grippe bénigne, l'éviction moyenne est de six jours. Pour ce qui concerne le manuvalls, il n'existe pas de cas bénins. La prévention consiste à fuir vite, loin et longtemps. L'isolement de personnes tombées sous les coups du manuvalls peut être de l'ordre de plusieurs années et, faute de ne pouvoir recourir à l'amputation, son éradication n'est pas pour demain. La grippe est une pandémie connue depuis l'Antiquité. Le manuvalls nous est venu dans le marsupium du progrès. Avec la notion de côlon irritable, le papier crépon et le protège-slip à usage unique. La grippe frappe toutes les classes sociales. Le manuvalls épargne les plus aisées. Il évolue de façon erratique: demain à Cuba, latitude où il pourrait donner sa pleine mesure, il pourrait tout autant flamber au Chili sous l'influence méphitique d'un souffle pinochet. Un vent nauséabond réputé pour diffuser des miasmes de peste brune. Il pourrait, ce manuvalls, tant il est polymorphe, s'incruster à Hong Kong en dépit de l'usage de parapluies brandis de façon plus incantatoire qu'efficace. Par contre, tout semble indiquer que cet hiver les Kurdes de Syrie ne seront pas contaminés par l'implantation de ce moderne fléau en leurs terres brûlées. Cela tiendrait à l'effet bouclier et dissuasif de frappes aériennes chirurgicales capables de désintégrer un embryon de morpion tapi dans le string d'un monsignore romain ou dans le calfouette d'un iman sunnite. Toutefois, l'émergence d'un mutant dit «*manu de 2^e génération*», à la virulence insoupçonnable, ne peut être écartée. Ceci, dit en passant... Comme passe et va la vie avec, et c'est heureux, son cortège de petites joies. Telles, les épousailles du prince Jean-Christophe Napoléon le 19/10/2019, avec la comtesse Olympia d'Arco Zinneberg. Une descendante de l'épouse de son aïeul Napoléon Ier, Marie-Louise d'Autriche. Le mariage de leurs ancêtres était parti en quenouille. Terme impropre nous le savons. Mais bien plus poli que l'emploi d'une autre rime en ouille. Avec ou sans le recours à la PMA, souhaitons à ce couple beaucoup de petits Bonaparte. Stéphane Bern fut de la récente cérémonie. Il porte bien l'habit. Quel régal pour les yeux. Un sucre d'orge de prix enrobé dans un habit vintage qui lui allait à ravir! Face à tant de classe, d'élégance naturelle de savoir vivre consommé, on se demande pourquoi une personne pourvue d'un authentique pedigree royal ou impérial ne l'a jamais demandé en mariage. Mais on ne sait pas tout. Le gentil Stéphane, modeste comme son habitude, a peut-être refusé poliment. Des pue-la sueur veulent voir dans ce supposé manque de discernement de la noblesse de robe, de sous cape ou d'épée émoussée, un signe évident de décadence! Mais quand donc se décidera t-on à retirer le droit d'expression accordé, malencontreusement un soir d'orage, aux manants? ■ **Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI**

IL FALLAIT LE DIRE «*Qu'est-ce qu'elle a fait pour se retrouver au Smic? Est-ce qu'elle a bien travaillé à l'école? Est-ce qu'elle a suivi des études? Et puis si on est au Smic, il faut peut-être pas divorcer. À un moment donné, quand on se rajoute des difficultés sur des difficultés, et des boulets sur des boulets, on se retrouve dans des problèmes. (.) Je ne dis pas que c'est forcément elle qui a divorcé (...- mais à un moment donné, on assure ses arrières aussi.*»

Ainsi parlait **Julie Graziani**, dont j'avoue avoir découvert l'existence -ainsi que celle du média dont elle serait éditorialiste- à cette occasion. Et dont, pourquoi le cacher, je serais ravie, et même soulagée - voire exonerée, comme on dit dans le jargon médical - de l'oublier très vite. Le commentaire, éruptif le 4 novembre sur LCI, visait une mère isolée smicarde, qui avait eu le front de tenter d'expliquer ses difficultés à Emmanuel Macron. S'il est infect, il a cependant le mérite de me conforter dans l'idée qu'il est des femmes (bien sous tous rapports, naturellement) pour qui le mariage et sa pérennité ne sont rien d'autre qu'une forme de prostitution. Quand bien même elle se parerait d'un col Claudine immaculé... ■ **Elisabeth MILLELIRI**

CHÔMAGE

LE VERT EST MIS

Pour le 3^e trimestre consécutif, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi Corse est en recul.

Le nombre moyen de reprises d'emploi déclarées sur ce trimestre est de 1160 tandis qu'on dénombre une moyenne de 1200 inscriptions pour fin de contrat.

Pour le 3^e trimestre 2019, en France métropolitaine, le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C diminue de 0,9% sur un trimestre et de 1,9% sur un an; le nombre d'inscrits en catégorie A baissant pour sa part de 0,4% sur ce trimestre et de 2,4% sur un an. Une décline également constatée dans la plupart des départements et régions d'Outre-mer (hors Mayotte) qui, prises ensemble, affichent des baisses trimestrielles de 1,2% pour les demandeurs de catégorie A et de 1% pour l'ensemble A,B,C (avec toutefois des hausses de 0,3% et 0,6% en Martinique). «*Ça va mieux*», donc, comme aimait à le dire un ex-Président normal. Certaines régions métropolitaines présentent cela dit des chiffres plus prometteurs que d'autres. La Corse est de celles-là: alors que l'Île-de-France voit une légère hausse trimestrielle des inscrits en catégories A (0,5%) et A,B,C (0,1%), l'île enregistre pour sa part des baisses de 2,4% et 2,5%. Et, pour le 3^e trimestre consécutif, les chiffres de Pôle emploi Corse sont dans le vert

Si, comme on peut l'observer depuis plusieurs années, l'effectif total des demandeurs d'emploi, après avoir entamé une baisse au printemps, repart à la hausse en septembre 2019 (21540 personnes, contre 20090 en août et 20130 en juillet), ce 3^e trimestre 2019 voit la baisse du nombre d'inscrits sur un an s'établir à 5,2% pour les catégories A, B, C comme pour les seules catégories A.

Cette tendance baissière est constatée, pour les catégories A, aussi bien en Corse-du-Sud qu'en Haute-Corse, où elle est plus marquée [- 3,2% sur le trimestre et - 6,3% sur un an contre - 1,6% et - 4%]. Quant aux évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C; elles se situent entre - 3% en Haute-Corse et - 2% en Corse-du-Sud sur un trimestre et, sur un an, entre - 6,1% pour la Haute-Corse et - 4,3% pour la Corse-du-Sud. Concernant les tranches d'âge, en catégorie A, les baisses les plus marquées portent sur les personnes âgées de 25 à 49 ans [- 3,2% sur un trimestre et - 6,5% sur un an], pour les femmes comme pour les hommes, puis celles âgées de 50 ans ou plus [-2,9% sur un trimestre - 4,7% sur un an].

Reste à voir si cette diminution des effectifs inscrits est à mettre sur le compte d'un retour à l'emploi. Dans 37,9% des motifs de sortie, c'est bel et bien le cas et les sorties de Pôle emploi Corse motivées par une reprise d'emploi déclarée progressent de 2,7% sur le trimestre et de 11,5% sur un an. À noter que sur l'ensemble des régions métropolitaines, les sorties pour reprise d'emploi représentent une moyenne de 21,1%, avec une évolution de +5,3% sur le trimestre et de +7,4% sur un an. Au plan régional comme national, les entrées en stage ou en formation constituent 10,8% des motifs de sortie: sur un an, elles augmentent de 15,8% sur l'ensemble métropolitain et de 22,2% en Corse. Le cumul des cessations d'inscription pour défaut d'actualisation (en baisse de 4,7% sur un trimestre et de 6,9% sur l'année) et des radiations administratives (en hausse de 10% sur le trimestre comme sur l'année) constitue dans l'île 37,3% des motifs de sortie; un cumul très en deçà de celui observé à l'échelle de l'ensemble métropolitain avec 43,8% de sorties pour défaut d'actualisation et 8,4% de radiations administratives.

Contraste également entre la région et l'ensemble métropolitain sur le principal motif d'inscription à Pôle emploi à savoir une fin de contrat: il représente 42,7% des entrées en Corse et 19,7% des entrées au national. ■ PMP

Reprises d'emploi déclarées
au 3^e trimestre 2019

1160



Inscriptions catégories
A, B et C

Évolution trimestrielle

2,5%

Inscriptions
pour fin de contrat

42,7%

LE CHIFFRE



Entrées en stage
ou en formation

Évolution annuelle

22,2%

MATTHIEU GHILARDI

ÉTUDIER L'HIER POUR COMPRENDRE DEMAIN

Envisager les scénarios possibles face au changement climatique et environnemental n'est pas seulement une affaire d'anticipation. Ou plutôt, l'anticipation passe aussi par l'étude et la prise en compte du passé.

En la matière, les îles telles que la Corse s'avèrent constituer des «laboratoires expérimentaux» de premier intérêt.

Les explications de Matthieu Ghilardi, chargé de recherche au CNRS.

Un article paru dans la prestigieuse *Quaternary Science Reviews*, spécialisée dans les publications scientifiques concernant des interactions Terre, climat et vie, s'intéresse à la Corse. Pourquoi y est-elle mise à l'honneur? «*Parce que les îles, qui sont extrêmement sensibles aux facteurs climatiques et anthropiques, peuvent être considérées comme des «laboratoires expérimentaux» pour l'étude détaillée des changements environnementaux*» souligne Matthieu Ghilardi, un des scientifiques à l'origine de ce travail. Comprendre l'interaction entre l'homme et son milieu, comment il s'y est adapté, comment il l'a modifié, mais aussi comment il a fait face aux variations climatiques: tout un champ de recherches est ouvert, dont les conclusions peuvent permettre de comprendre ou d'anticiper les situations que l'avenir pourrait nous réserver.

Matthieu Ghilardi est chargé de recherche du CNRS et affecté au laboratoire du Centre européen de recherche et d'enseignement en géosciences de l'environnement (Cerege) à Aix-en-Provence. Géographe de formation, spécialiste en géomorphologie et géoarchéologie, il travaille plus particulièrement sur les îles de Méditerranée et les grands fleuves qui s'y déversent (Nil, Rhône, ...). La Corse, 4^e plus grande île du Mare Nostrum, a été très peu étudiée. L'installation puis le développement des communautés humaines au Néolithique, leur impact sur l'environnement et leur résilience face aux événements climatiques ouvrent un champ de recherches passionnant. D'autant que les travaux récents révèlent l'importance des espaces insulaires dans l'expansion de la civilisation néolithique: elle se serait faite, de façon notable, par voie maritime (une lecture généralement absente des manuels scolaires). «*L'étude que nous avons menée est interdisciplinaire. Elle vise à reconstruire les interrelations entre changement du paysage, de la végétation et l'occupation humaine le long des zones côtières du Nord (Saint Florent), de l'Est (Palo) et du Sud de la Corse (Piantarella).*» Des zones proches de sites archéologiques importants qu'elle retrace dans leur contexte environnemental. L'étude met notamment en exergue l'évolution des paysages depuis le début du Néolithique, montrant comment la forêt d'alors, composée majoritairement de bruyère arborescente (*Erica arborea*), s'est dégradée sous l'effet de l'occupation humaine. À partir de l'analyse des pollens obtenus par carottage, on a identifié les premières traces d'occupation



Neolithic period

les ^{a, b, c, *}, M. Ghilardi ^d, V. Rossi ^e, A. Currás ^f, O. López-Bu ^{hi}



Fig. 1. Location of the analyses, the analyzed cores, and archaeological sites dated to the early (left) and dated (right).

« Les impacts humains majeurs, ayant entraîné des paysages ouverts, ne se sont pas produits avant les époques historiques dans le Nord et l'Est de la Corse. En particulier depuis le Moyen Âge »

pérenne étendue de communautés d'agriculteurs. « Hors contexte de fouilles archéologiques, on retrouve ainsi les premières traces de céréaliculture en Corse vers 5350 avant notre ère à Piantarella, dans l'Extrême Sud ainsi qu'une domestication précoce de l'olivier dès 4000 av-JC du côté de Bunifazzu, poursuit le scientifique. L'impact humain est évident durant cette période: on note une régression des bruyères, l'expansion des prairies, la présence d'un pollen de type Cerealia et un développement du chêne vert (Quercus ilex) ». Des céréales étaient donc déjà cultivées à une époque antérieure à ce qu'on imaginait. De plus, la présence des spores de champignons coprophiles (micro-organismes vivant dans les déjections animales), suggère que les animaux domestiques avaient été introduits en même temps que se sont établis ces premiers habitants sédentaires. « L'emploi du feu pourrait avoir été impliqué dans la régression du maquis, pour la mise en place de pâturages ou de terres cultivables. Nous avons noté dans nos carottages la présence de charbon de bois. »

Plus au Nord, pourtant, les situations sont différentes: dans le secteur de Palu et de Saint-Florent, la céréaliculture n'est attestée qu'autour de 4000 avant notre ère, soit plus de 1000 ans après l'Extrême Sud, et – mais seules des analyses plus poussées pourront permettre de l'affirmer – elle y a sans doute été ré-importée, arrivant depuis le continent italien. La raison de l'absence de diffusion de ce savoir pourtant essentiel est encore inconnue. Ce n'est probablement pas dû à une situation de conflits: les marqueurs n'en sont pas apparus dans les sols. Les productions ont cependant continué à s'enrichir. La présence d'un probable développement de la viticulture au cours de la seconde moitié du 1^{er} millénaire de notre ère et de la culture de l'olivier sont identifiées dans la région de Saint-Florent. Des pollens de châtaigniers datant de près de 3500 ans avant notre ère ont également été trouvés, prouvant que l'arbre croissait en Corse avant l'époque génoise qui marque cependant un pic dans son exploitation.

Qu'en est-il de l'impact du réchauffement du climat au Néolithique sur les écosystèmes et sur les populations? Quand ils sont arrivés en Corse, quelques 5800 ans avant notre ère, les premiers « agriculteurs » ont trouvé un environnement approprié pour le

développement d'une économie de subsistance. « Il se composait principalement de piscines d'eau douce à proximité de la côte et offrait un emplacement favorable pour l'installation de colonies permanentes. » Au début du Néolithique cependant, le réchauffement du climat a entraîné des changements majeurs même si l'impact a été variable en fonction des secteurs. « L'élévation du niveau de la mer, l'intrusion de sel dans les eaux douces a conduit à la formation d'espaces saumâtres sur la côte sud – des conditions d'eau douce persistant néanmoins localement pendant le Néolithique moyen et tardif. Un processus similaire s'est produit sur la côte nord pendant le Néolithique moyen ». Tout indique pourtant que les communautés riveraines se sont montrées résilientes, ont continué à vivre et à se développer malgré une augmentation de la salinité et de l'aridité qui a contribué à modifier le paysage. Modification marquée, notamment, dans les carottages par une augmentation des pollens de Chénopodiacées (plantes spécifiques des milieux arides et riches en minéraux, parmi lesquelles on trouve une grande variété de comestibles. À titre d'exemple, parmi les plantes actuelles de cette famille, figurent les betteraves, les arroches, la salicorne, le chénopode blanc, les bettes, etc.)

Il semblerait néanmoins que même si des changements environnementaux significatifs peuvent être associés au réchauffement climatique et à l'élévation du niveau de la mer, les effets sur la végétation et la transformation du paysage sont davantage d'origine anthropique. « L'impact humain, pendant tout le Néolithique, est souligné par la présence de pollen de type Cerealia, les spores de champignons coprophiles, la régression forestière et l'expansion des prairies et/ou des arbustes même si les impacts humains majeurs, ayant entraîné des paysages ouverts, ne se sont pas produits avant les époques historiques dans le Nord et l'Est de la Corse. En particulier depuis le Moyen Âge », conclut Matthieu Ghilardi.

La constitution d'une banque de données à partir d'une analyse plus fine des pollens, de leur ADN, afin d'en déterminer variété, origine, mais également l'expansion éventuelle dans le bassin méditerranéen pourrait apporter bien d'autres renseignements concernant l'environnement, son évolution et l'étendue des interactions humaines. ■ Claire GIUDICI

CENTRALE CORSE BIO

TRANSFORMER L'HUILE DE FRITURE EN SAVON



L'entreprise bastiaise Centrale Corse Bio est spécialisée dans la fabrication de produits d'entretien. Depuis 2016, elle propose ses produits fabriqués en Corse à partir d'huiles alimentaires usagées récupérées chez les restaurateurs. Une histoire d'innovation qui a débuté dans un garage.

Depuis une quarantaine d'années, la côte ouest des Etats Unis d'Amérique et plus particulièrement la région de la Silicon Valley en Californie, a inondé le monde entier d'histoires d'entrepreneurs qui ont débuté dans le garage de la maison de leurs parents. Steve Jobs, Bill Gates sont les plus connus. Si les échecs sont fréquents et les réussites spectaculaires, ce modèle d'entrepreneuriat n'est pas spécifique à l'Amérique. L'histoire de Centrale Corse Bio, entreprise de la région bastiaise, spécialisée dans la fabrication de produits à partir d'huiles alimentaires recyclées puis purifiées, fondée par Philippe Salvi, chimiste, et Jean-Marie Rousseau, pharmacien-biologiste, a débuté de la même manière en 2016.

Après une expérience professionnelle dans la recherche au Canada, Philippe Salvi, le gérant de Centrale Corse Bio, décide de revenir en Corse. Pour ce chef d'entreprise en recherche d'une nouvelle activité dans l'île et qui croit fortement en l'économie circulaire, le constat est simple. *«Il faut absolument faire quelque chose avec nos déchets en Corse, un litre d'huile alimentaire jeté dans la nature pollue 1000 litres de nappes phréatiques. Quand on la transforme en savon, elle disparaît dans la nature en 28 jours»*. L'idée de se lancer dans la réutilisation des huiles alimentaires usagées lui est venue d'une manière assez surprenante: *«Ma belle-mère était venue nous rendre visite à la maison pour un repas, et nous n'avions plus de savon. Et là, je me suis dit, si on a un peu d'huile alimentaire usagée et de la soude; on peut en faire un. Ce n'était pas un savon formidable car l'huile alimentaire n'était pas filtrée, mais tout le monde était content et, fort de cette mini expérience chimique qui n'a rien de mystérieux, j'ai pensé qu'il serait intéressant de la développer»*. À partir de cette anecdote, en bons scientifiques, Philippe Salvi et son associé Marc Rousseau ont commencé à se documenter sur la réutilisation d'huile alimentaire. *«Avec l'aide d'un incubateur d'entreprise et de la Boutique Gestion Entreprise [BGE], une association qui aide les entrepreneurs à se lancer, nous avons monté l'entreprise et réalisé un business-plan, nous avons pu obtenir un financement d'environ 70 000 €, ce qui nous a permis d'acheter un peu de matériel.»*

DEUX ANS D'EXPÉRIMENTATIONS DANS UN GARAGE ET DEUX BREVETS...

Financement en main, les deux scientifiques se mettent au travail. Au milieu des cuves, des tubes, des tamis pour filtrer, ils font et refont les calculs sur un tableau blanc. Ils ajoutent un peu plus d'huile, un peu plus de soude, écrivent et réécrivent les formules: *«Nous avons passé deux ans à mettre au point la méthode et trouver les formules, ça n'a pas été facile. On a visité des usines sur le continent, il y avait des systèmes de filtration pour décanter l'huile, mais cela prenait 4 mois. Il existait également des machines très coûteuses mais on doutait du résultat. On s'est dit: il faut faire mieux que ça. On a travaillé sur le système de reverse-engineering. C'est-à-dire, utiliser de la technologie déjà existante pour l'améliorer et obtenir une meilleure efficacité»*. Résultat, deux brevets sont déposés. Le premier concerne le procédé de filtration de l'huile alimentaire usagée car *«quand l'huile arrive, il y a toujours des résidus de cuisson et des bactéries à l'intérieur»*, explique Philippe Salvi. Le second brevet est une formule qui permet de saponifier n'importe quelle huile alimentaire, même si elle est mélangée. Les restaurateurs sont tenus de faire appel à un collecteur pour récupérer les huiles de fritures]. Toutefois, *«les collecteurs d'huiles ne font pas le*

tri entre l'huile de tournesol, de colza ou autres que peuvent utiliser les restaurateurs» rajoute le gérant de Centrale Corse Bio. En effet, elles ont chacune un indice de saponification différent. Et pour les deux scientifiques à l'origine de ce brevet déposé, la découverte est le fruit comme pour beaucoup d'innovation d'une «erreur». *«Après des mois et des mois d'essais, nous nous sommes trompés dans une formule et on s'est aperçu que nous pouvions saponifier les huiles alimentaires même si elles étaient mélangées entre elles!»* Eureka, se serait probablement exclamé Archimède. *«Cela prouve que l'on peut innover aussi en Corse, même si parfois c'est compliqué»* conclut Philippe Salvi.

...POUR TRANSFORMER DE L'HUILE ALIMENTAIRE USAGÉE EN PRODUITS D'ENTRETIEN.

Si la formule et le procédé de filtration sont des secrets industriels, Philippe Salvi n'est pas avare en explications. Dans son entrepôt, il présente fièrement son petit espace réservé à la recherche et ses différents ateliers de fabrication. *«On a débuté avec un produit pour laver le sol des particuliers et des professionnels. Puis nous avons développé des produits d'entretien pour le nautisme, pour la mécanique, des shampoings pour les voitures on en a encore des produits pour nettoyer les véhicules de chantier. Il nous faut 100 litres d'huiles pour fabriquer 1200 litres de savons. On utilise chaque année entre 3000 et 5000 litres d'huiles recyclées. On devrait en consommer plus dans les années à venir»* explique le chimiste devant les cuves dans lesquelles est fabriquée la gamme de produits que Centrale Corse Bio fabrique. *«Pour l'instant, les professionnels sont les premiers clients de l'entreprise Centrale Corse Bio. Des tests sont en cours pour fabriquer des savons pour la peau.»* ■

Christophe GIUDICELLI



CONFÉRENCE EUROPÉENNE SUR LA XYLELLA

PAS DE REMÈDE À COURT TERME, FORTE PRISE DE CONSCIENCE INTERNATIONALE



Photo Manon Perelli

Du 29 au 31 octobre derniers, chercheurs, producteurs et associations de 41 nationalités se sont réunis à Ajaccio à l'occasion de la deuxième conférence européenne consacrée à la bactérie. Un sommet d'importance qui a permis de faire le point sur les avancées de la recherche.

« **L**a *Xylella Fastidiosa* est parmi nous depuis des décennies. Mais aujourd'hui, c'est une urgence pour la société européenne sur de multiples aspects ». C'est par ces mots que Luc Peeters, président du groupe de travail « questions phytosanitaires » au Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne (Copa Cogeca), a débuté sa présentation finale, lors de la deuxième conférence européenne sur la *Xylella Fastidiosa* qui avait lieu les 30 et 31 octobre derniers à Ajaccio. Un sommet organisé sous l'égide de l'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) lors duquel les chercheurs de 41 nationalités ont souligné l'impossibilité actuelle d'éradiquer la bactérie mais la possibilité de la contenir. « Aujourd'hui, il n'existe aucun moyen de contrôle efficace contre la bactérie. C'est pour cela que sont mises en place des moyens phytosanitaires qui cherchent à éradiquer un foyer sitôt qu'il est identifié afin que la bactérie ne se propage pas plus loin », explique à ce titre Philippe Reignault, directeur de la santé des végétaux à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). Seul véritable levier d'action contre cette peste verte- qui a notamment déjà provoqué la mort de millions d'oliviers dans le sud de l'Italie-, la prévention a connu des avancées ces dernières années visant à permettre une détection rapide des plants infectés et leur élimination. Au cours de ce congrès, a ainsi notamment été évoquée la surveillance via satellite, qui permettrait de détecter des plantes touchées par la maladie avant même que cela ne soit visible à l'œil nu. Mais en parallèle, les scientifiques ont mis en exergue les difficultés que rencontre la recherche pour trouver un remède contre la bactérie. « On a quelques pistes, mais ces démarches sont cantonnées à l'échelle expérimentale en laboratoire. De là à être capable de mettre cela en œuvre au niveau du terrain et d'avoir des résultats qui soient suffisamment efficaces, robustes et durables dans le temps, il y a encore un espace qui est assez important », a regretté le directeur de la santé des végétaux à l'Anses. « Comme c'est une maladie transmise par insectes vecteurs, on peut intervenir sur les insectes ce qui va limiter de manière hyper importante la dissémination de la maladie », a pour sa part indiqué Marie-Agnès Jacques, chercheuse à l'Inra. « Il y a aussi des

pistes de recherche sur la lutte biologique avec l'application d'organismes pour stimuler les défenses de la plante, la recherche de variétés résistantes, ou encore des tests de différentes pratiques culturelles pour essayer de diminuer le côté favorable de l'environnement pour la maladie ».

Il faut dire que la *Xylella Fastidiosa* revêt plusieurs problématiques particulières, au premier rang desquelles les plus de 200 plantes hôtes différentes qu'elle est capable d'infecter en conditions naturelles. « Tous les secteurs sont concernés : elle touche des plantes sauvages, aromatiques, ornementales, et cultivées alimentaires. Ce qui rend aussi difficile l'appréhension de cette bactérie, c'est que, à l'échelle mondiale, plus de 70 espèces d'insectes peuvent la transporter », détaille Philippe Reignault. « De plus, dans un très grand nombre d'espèces végétales, quand la bactérie est inoculée par les insectes elle va se multiplier lentement et cette étape va être asymptotique. Les symptômes apparaîtront sur un long temps. Par exemple sur l'olivier, dans la dernière analyse de risques publiée par l'EFSA, il ressort que la phase de développement asymptotique peut atteindre 5 ans », renchérit de son côté la chercheuse de l'Inra.

Plus de 350 participants, parmi lesquels des scientifiques, mais aussi des producteurs ou encore des associations avaient fait le déplacement en Corse pour ce second sommet consacré à la *Xylella Fastidiosa*. Des représentants de pays directement menacés, mais aussi des chercheurs britanniques, japonais ou encore chinois qui craignent, à terme, l'arrivée de la bactérie sur leurs territoires. Une participation remarquable pour un seul agent pathogène, qui démontre une prise de conscience internationale face à la dangerosité de cette bactérie. « L'intégralité du territoire de l'Union européenne est soumis au risque de la *Xylella Fastidiosa*, et plus la communauté scientifique travaille sur ce problème, plus rapidement nous trouverons des solutions pour lutter à ce nuisible », a ainsi lancé Claude Bragard, président du comité scientifique de la conférence et président du département santé végétale à l'EFSA, en conclusion de ces deux journées de conférence. Un premier congrès de la sorte avait été organisé à Palma, sur l'île de Majorque en novembre 2017. ■ Manon PERELLI

N° 82

A CASA SERENA
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 360.500 €
Siège social :
3, Chemin de Novachione
20200 San-Martino-Di-Lota
402 284 392 R.C.S. Bastia

Aux termes des décisions unanimes des associés en date :

- du 20 décembre 2017, Josette Orsini Veuve Comiti a été nommée Superviseur général conformément à l'article 24 des statuts,
- du 25 octobre 2019, la clause d'agrément a été étendue à tous les transferts d'actions à des tiers non-associés, y compris en cas de dévolution successorale à des héritiers en ligne directe ou au conjoint survivant, et l'article 13 des statuts a été modifié en conséquence.

N° 83

CORIN ASSET MANAGEMENT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 37.000 €
Siège Social :
Centre Commercial LA ROCADE
20600 Furiani
492 107 990 R.C.S. Bastia

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 14 mai 2019 et compte tenu des nouvelles dispositions de la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016, le mandat de la SAS AUDITEX, commissaire aux comptes suppléant, n'a pas été renouvelé.

Pour avis, Le Président.

N° 84

GM LOCATIONS
SASU au capital de 200 €
Mortella, 20240 Ghisonaccia
839771862 RCS Bastia

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Aux termes de l'AGE en date du 16/10/2019, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale et d'adopter à compter du 25/10/2019 la dénomination : GM TRANSPORTS
Article 4 objet : Rajout de transports de passagers. Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

N° 85

CORSICA BOX
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1500 euros
Siège social : Lieu-Dit Brancale
ZI Lucciana, 20290 Lucciana
844400150 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 17 OCTOBRE 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à par actions simplifiée a décidé de modifier l'objet social par « Location de container et self stockage sur le site ou chez le client, livraison de container, location de camions et remorques et vente de container bruts et/ou transformés », et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

N° 86

IDA SOLS AJACCIO
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 40 Allée Rouge
Z.I. Purettonne, 20290 Borgo
802 377 135 RCS Bastia

Par décision du 1er octobre 2019, l'associée unique a décidé :

- Une augmentation du capital social de 99.000,00 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

* Ancienne mention :

Capital social : 1.000 euros

* Nouvelle mention :

Capital social : 100.000 euros

- de remplacer à compter du 1er octobre 2019 la dénomination sociale "IDA SOLS AJACCIO" par « IDA SOLS dallage béton corse » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- de transférer le siège social du 40 Allée Rouge, Z.I. Purettonne, 20290 BORGU au Chez AGIS SARL, Immeuble Impho, Lot n°13, Arbuçetta, 20620 BIGUGLIA à compter du 1er octobre 2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance.



N° 87

SCI CAMPA IMMOBILIER
SCI au capital de 300 €
Siège : Arutoli, Residence Campa
20137 Porto-Vecchio
828012989 RCS de Ajaccio

Par décision de l'AGE du 01/01/2019, il a été décidé de transformer la société en SARL sans la création d'un être moral nouveau, à compter du 01/01/2019.

Modification de la dénomination :
CAMP A IMMOBILIER

Modification de l'objet social social :
La location meublée et activités parahôtelières.

Son siège, sa durée, et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Gérant : Mme Claudia MURA demeurant Résidence Campa, Arutoli, 20137 Porto-Vecchio de nationalité italienne.

Mention sera faite au RCS Ajaccio.

N° 88

MUSCA
Société par Actions Simplifiée
Capital social : 1000 euros
Siège social : Quartier VACCILI
20132 Zicavo - Siren : 877 598 490
RCS : Ajaccio

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15/10/2019, il a été pris acte de la nomination de Monsieur SCAGLIA Pierre, Timente, Emile demeurant Quartier Vaccili, 20132 Zicavo en qualité de nouveau Directeur Générale, à compter du 15/10/2019 pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur MURACCIOLE Paul-François demeurant Résidence Les Chênes Verts, 20250 Corte, Directeur Général démissionnaire. L'article n°6 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés.

N° 89

SUD HYGIENE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2000 euros
Siège social : Lieu-dit Figha, Conca
20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio
803 045 434 RCS Ajaccio

Suivant délibération du 17 juin 2019, l'Assemblée Générale Mixte des associés a décidé, à compter du 17 juin 2019 :

* de transférer le siège social du Lieu-dit Figha, Conca, 20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio au 8 rue du Général Paulin, Colonna d'Istria, Stretta Funtana Nova, 20137 Porto-Vecchio,
* d'étendre l'objet social aux activités de " Tous traitements des sols, des façades et des couvertures "

* et de modifier corrélativement les articles 2 et 4 des statuts.

Pour avis, le Président.

N° 90

GAELEVA
Société à Responsabilité Limitée
Au capital variable de 1.000 euros
Montant minimum : 200,00 euros
Siège social : Route de la Mer
Moriani Plage, 20230 San Nicolao
819 346 727 RCS Bastia

Aux termes d'une décision en date du 15 octobre 2019, l'associée unique a décidé :
- de proroger de 99 années la durée de la Société, soit jusqu'au 1er mars 2120, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

N° 91

A SETTIA
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : 2, rue Stéphanopoli
Rue Cardinal Fesch, 20000 Ajaccio
342 986 403 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte en date du 28 juin 2019, il résulte que :

Les mandats de Madame Véronique ALBERTINI, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Alain DE MARI, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

Pour avis, Le Président.

MODIFICATION CAPITAL

N° 92

AJACCIO AUTO PIECES
SARL au capital de 7.622,50 €uros
Siège social : Les Terrasses Fleuries
La Madonuccia, 20090 Ajaccio
411 878 697 RCS Ajaccio

Par décision du 01/11/2019, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 7.622,50 €uros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

* Ancienne mention :

Capital social : 7622,50 €uros

* Nouvelle mention :

Capital social : 15.245 €uros

Pour avis, La Gérance.

N° 93

SCI JULIE III
SCI au capital de 1000000 €
Siège social : Route du Stiletto
Pôle d'Activités du Stiletto
20090 Ajaccio
844578856 RCS d'Ajaccio

Par AGE du 19/09/2019, il a été décidé de diminuer le capital de 999000 € par réduction de la valeur nominale de chaque part ramenée de 1.000,00 € à 1,00 € pour le porter à 1000 €. L'article 8 des statuts modifiés en conséquence. Mention au RCS d'Ajaccio.

N° 94

SCCV PATIO GARAGES
SC au capital de 8000000 €
Siège social : Route du Stiletto
Pôle d'Activités du Stiletto
20090 Ajaccio
848051793 RCS d'Ajaccio

Par AGE du 23/09/2019, il a été décidé de diminuer le capital de 7960000 € par réduction de la valeur nominale des parts sociales ramenée de 1.000,00 € à 5,00 € pour le porter à 40000 €. L'article 8 des statuts modifiés en conséquence. Mention au RCS d'Ajaccio.

N° 95

SCCV PATIO BUSINESS
SCCV au capital de 10000000 €
Siège social : Route du Stiletto
Pôle d'Activités du Stiletto
20090 Ajaccio
848051488 RCS d'Ajaccio

Par AGE du 23/09/2019, il a été décidé de diminuer le capital de 9950000 € par réduction de la valeur nominale des parts sociales ramenée de 1.000,00 € à 5,00 € pour le porter à 50000 €. L'article 8 des statuts modifiés en conséquence. Mention au RCS d'Ajaccio.

N° 96

SOCIETE D'INVESTISSEMENT ET DE PARTICIPATION
Forme : SAS
Siège social : Les Couchants
Villa 85, 20166 Grosseto-Prugna
799040092 RCS Ajaccio

CAPITAL SOCIAL

Aux termes de l'AGE en date du 5 août 2019, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 1.383.795 euros à 1.433.061 euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera portée au RCS de Ajaccio.

N° 97

AUGMENTATION CAPITAL

Suivant acte SSP en date du 01/09/2019, le capital de la société S.C. BABBU E FIGLIOLU, sis Patio de Campo Longo, 20260 CALVI, immatriculé au RCS de BASTIA sous le numéro B853208114 a été augmenté de 48.700 € pour être porté de 100 € à 48.800 €.

N° 124



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

- Identification de l'organisme passant le marché :
COMMUNE DE FIGARI
Mairie de Figari - 20114 FIGARI
Téléphone : 04 95 71 00 23 - Fax : 04 95 71 04 65
Courriel : mairie.figari@orange.fr
- Objet : Le marché a pour objet les prestations concernant la remise en état de l'extérieur de la Chapelle de PRUNO. Celles-ci correspondent aux différents lots spécifiques à chaque type de travaux qui sont nécessaires à cette remise en état. Ceux-ci sont définis dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP pour le reste du texte).
- Caractéristiques principales : Il s'agit d'un marché à procédure adaptée conformément à l'article 27 du Décret du 25 mars 2016 N°2016-360 relatifs aux marchés publics.
MAPA N° 2019/10/001
Une décomposition en TROIS (3) lots est réalisée en fonction de la spécificité des travaux à réaliser. Les lots concernent les travaux de :
- Gros œuvre - Lot 1,
- Charpente et couverture - Lot 2,
- Décrépissage des façades, Traitement des fissures, Réalisation d'un nouvel enduit sur tout ou partie des façades de la Chapelle - Lot 3.
Chaque lot fera l'objet d'un marché distinct.
Aucune variante n'est autorisée.
- Informations pratiques :
Les candidats sont invités à télécharger le dossier de consultation des entreprises (www.figari.fr) et en particulier le règlement de la consultation pour des informations complètes.
Date limite de réception des offres : soit en format papier soit au format électronique (<http://www.kleoon.com/>) au plus tard le **Lundi 16 Décembre 2019 à 11h00**.
Délai minimum de validité des offres : 180 jours
- Conditions d'attribution : Pour chaque lot, offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères ci-dessous :
- Critère 1 - Valeur technique 65 points
- Critère 2 - Valeur financière 35 points
La Commune de FIGARI se réserve le droit, si elle l'estime nécessaire, de recourir à la négociation [CE - 18/09/2015 n°380821] avec le ou les candidats, par un simple échange de courriers ou lors d'un entretien personnalisé.
Après cette éventuelle étape, pour chaque lot évoqué, sera déclaré lauréat, le candidat ayant obtenu la note la plus élevée
- Recours : Tribunal Administratif de BASTIA, Villa Montepiano, 20407 BASTIA, Tél. 04.95.32.88.66 - Télécopie : 04.95.32.38.55.
Adresse courriel : greffe.ta-bastia@juradm.fr

N° 125

VENTE DE BIEN

En application des articles L.331-19 et suivants du Code Forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux biens ci-après désignés, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, sont informés de la vente du bien suivant :

DESIGNATION DU BIEN

A SAN-GAVINO-DI-CARBINI (CORSE-DU-SUD) 20170 Suarticcìa,
Un terrain à bâtir .
Cadastré :

Section	N°	Lieu-dit	Surface	Nature
B	203	SUARTICCIA	00 ha 35 a 06 ca	BOIS
B	204	SUARTICCIA	00 ha 66 a 10 ca	BOIS
B	205	SUARTICCIA	02 ha 17 a 29 ca	BOIS

La vente, si elle se réalise, aura lieu moyennant le prix principal de QUATRE CENT SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (470.000,00 EUR)

Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.
Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise de possession réelle, l'immeuble étant libre de toute location ou occupation.

Cette vente aura lieu aux conditions suivantes :

* L'acquéreur supportera les servitudes pouvant grever ces bois.
Il acquittera, à compter du jour fixé pour l'entrée en jouissance, tous impôts auxquels les bois vendus sont ou pourront être assujettis.
Il acquittera tous les frais de la vente d'un montant de trente-quatre mille euros (34.000,00 euros) [sauf à parfaire ou diminuer].

EXERCICE DU DROIT DE PREFERENCE

Les bénéficiaires du droit de préférence disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage des présentes, pour faire connaître à Maître Isabelle NOUGARET, Notaire à PORTO-VECCHIO [20137] (Corse-du-Sud), Route d'Arca, Immeuble le Sampiero, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, qu'ils exercent, ou non, leur droit de préférence, aux prix et conditions contenus aux présentes.

A défaut de réponse reçue par ledit Notaire dans le délai indiqué, le droit de préférence sera considéré comme purgé et le propriétaire pourra vendre librement les biens ci-dessus désignés.

Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de la vente dans un délai de deux mois à compter de la déclaration d'exercice de ce droit par son bénéficiaire.

Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption qui seront purgés indépendamment de ce droit de préférence.

Rappel de l'article L.331-19, alinéa 3 :

Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contiguës exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien.

Affiché en Mairie,

N° 126

CABINET RETALI & ASSOCIES

Avocats Associés à la Cour

39, Boulevard Paoli - 20200 Bastia

Tel : 04.95.34.92.10 - Site : cabinet-retali.fr

VENTE SUR ADJUDICATION

AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR AU PALAIS DE JUSTICE DE BASTIA

Le JEUDI 19.12.2019 à 11H00

Sous les réserves, charges, clauses et conditions stipulées au cahier des conditions de vente déposé au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de Bastia où il peut être consulté, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des biens ci après :

SUR LA COMMUNE DE LURI (HAUTE-CORSE) :

Parcelle K 816 au lieudit FIENO d'une superficie de 65ca : habitation avec au sous-sol : cave avec un accès par la ruelle en contrebas; au RDC: une pièce et au 1er étage avec un accès par un escalier extérieur 4 pièces : deux chambres- une salle à manger et une cuisine ; balcon.

Parcelle K 817 au lieudit FIENO d'une superficie de 65ca sur laquelle se trouve une salle de bains en mauvais état dont l'accès se fait par l'extérieur.

LOT UNIQUE

MISE A PRIX : 55.000,00 €

Visite prévue sur place le lundi 18.11.2019 de 11h à 12h par la SCP LECA-MARZOCCHI, huissiers de justice associés, 35 bd PAOLI - 20200 BASTIA - Tel : 04.95.55.00.80

Les enchères seront reçues exclusivement par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Bastia avec remise préalable à la vente, contre récépissé, d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire égale à 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 €.

Pour tous renseignements, s'adresser au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de Bastia où le cahier des conditions de vente est déposé - Au CABINET RETALI & ASSOCIES - 39 Bd Paoli - 20200 BASTIA ou sur le site internet : cabinet-retali.com

N° 127



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

- 1) POUVOIR ADJUDICATEUR :
Nom et adresse de l'organisme acheteur :
Nom de l'organisme : Commune de Pino
Point de contact : Monsieur le Maire
Adresse : Parioise - Code postal : 20228 - Ville : Pino
Téléphone : 04 95 35 12 70
Courriel : mairie.pino@orange.fr
- 2) OBJET DU MARCHE :
Restauration des façades du couvent de Pino
- 3) CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :
Le marché comportera deux lots, décomposés en six phases de travaux.
Prestations divisées en lots séparés avec possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots :
Lot 1 : échafaudages - maçonnerie - pierres de tailles
Lot 2 : menuiseries - peintures
- 4) CRITERES D'ATTRIBUTION :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.
- 5) PROCEDURES :
Type de procédure : Procédure adaptée en application de l'Article R.2123-1 à 7 du Code de la Commande Publique.
- 6) CONDITIONS DE PARTICIPATION :
Le candidat ne devra pas être frappé par l'interdiction de soumissionner conformément aux articles L.2141-1 à 5 du Code de la Commande Publique.
- 7) CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :
Candidats ayant fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés dûment remplis et signés et dont les garanties professionnelles, techniques et financières sont suffisantes par rapport aux prestations objets de la consultation.
- 8) DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 04/12/2019 à 12 h 00
- 9) DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 180 jours à compter de la date limite de réception
- 10) MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER :
Les dossiers de consultation seront téléchargés gratuitement sur le site du profil acheteur : <http://kleoon.com> sous la référence : Couvent de Pino - Restauration des façades
- 11) MODALITES DE REMISES DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :
Les offres seront remises obligatoirement par voie dématérialisée sur le site du profil acheteur.
- 12) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
- Pour obtenir tous les renseignements d'ordre administratif et technique qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 12 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite en utilisant les fonctionnalités de la plate-forme de dématérialisation (<http://www.kleoon.com>)
- Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Tribunal Administratif de BASTIA - Chemin de Montépiano - 20407 BASTIA cédex -
Tel : 0495328866 - Fax 0495353855 - Courriel : greffe.ta-bastia@juradm.fr
Date d'envoi du présent avis à la publication : 31 octobre 2019

**1, rue Notre Dames de Lourdes
 20200 Bastia
 Tel : 04.95.34.84.34**

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SAS, en cours d'immatriculation au R.C.S. de BASTIA, dénommée MSSE, au capital de 15.000 €, ayant pour objet toutes activités touristiques consistant à accueillir une clientèle de passage sur un terrain aménagé de camping, de caravanage, de tentes, de résidences mobiles de loisirs et des habitations légères de loisirs démontables ou transportables. Le siège est fixé à LUCIANA [20290] - Maison RAFFAELLI - Casamozza ; M. Jean-François RAFFAELLI, demeurant à LUCCIANA [20290] - Maison RAFFAELLI - Casamozza, est nommé Président pour une durée illimitée. S'agissant des conditions d'admission aux assemblées, les pouvoirs dévolus à la collectivité des associés par la loi sont exercés par l'associé unique qui en cette qualité ne peut déléguer ses pouvoirs. En cas de perte du caractère unipersonnel de la société, tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte à son nom ; pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de perte du caractère unipersonnel de la société, toutes les cessions d'actions sont soumises à agrément préalable donné par décision collective extraordinaire des associés.

N° 167

AVIS DE DISSOLUTION

Suite à l'AGE du 31/12/2017, les associés de la SARL LA VIEILLE CAVE, SARL au capital de 7.622,45 € immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 391.699.600 dont le siège social est sis ALGAJOLA ont décidé de la dissolution anticipée de la société et de sa liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Dominique SANTUCCI, Gérant, a été nommée en qualité de liquidateur. Les actes seront déposés au tribunal de commerce de BASTIA.

N° 168

MAMELI

**Société à Responsabilité Limitée
 Au capital de 50.000 euros
 Siège social : Maison Battesti
 20220 San Antonino
 422 869 024 RCS Bastia**

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juin 2019 : L'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS : Bastia.

Pour avis,

N° 169

AVIS DE LIQUIDATION

Suite à l'AGE du 15/01/2018 de la société SARL LA VIEILLE CAVE, SARL en liquidation au capital de 7.622,45 € immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 391.699.600 dont le siège social est à ALGAJOLA, et après lecture du rapport du liquidateur, Monsieur Dominique SANTUCCI, les comptes de liquidation ont été approuvés et quitus a été donné au liquidateur qui a été déchargé de son mandat. La clôture des comptes de liquidation a été prononcée à compter du jour de ladite Assemblée. Radiation au RCS de BASTIA.

N° 170

CALOU

**SARL au capital de 8.000 €
 Siège social : Valle Longa
 Rte de Capicciola - 20144 Zonza
 RCS Ajaccio 834 440 729**

Suivant AGE du 25 octobre 2019, démission de son poste de gérante de Mme Céline DUPIN épouse MARCHI, avec effet rétroactif au 4 janvier 2018. Nomination comme nouvelle gérante de Mme Marie-José SALAMERO épouse DUPIN demeurant au 18, chemin des Layres, 34410 SERIGNAN avec effet rétroactif au 4 janvier 2018.

Mention au RCS d' Ajaccio.

N° 171

I LUCE

**Société par Actions Simplifiée
 Au capital de 10.000 euros
 Siège social : Résidence les 3 C
 Route de Calvi, 20220 Ile-Rousse
 835 161 985 RCS Bastia**

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 juin 2019 : L'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS : Bastia.

Pour avis,

N° 172

U CALASOLE

**Société à Responsabilité Limitée
 Au capital de 7695.00 €
 Siège social : C/O Cabinet Clair
 Immeuble Les Remparts
 Boulevard Wilson, 20260 Calvi
 829 557 594 RCS Bastia**

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 30 octobre 2019 :
 - Les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, la gérance.

N° 173

AVIS

Par assemblée du 28 octobre 2019, les associés de la société « MARIANA GRAND PARC », SCCV en liquidation au capital de 10.000 €, dont le siège de liquidation est ZA de Folelli, 20213 Folelli [492 300 652 RCS Bastia], ont **approuvé** les comptes de liquidation, déchargé la société BRANDIZI PROMOTION, liquidateur, de son mandat et **constaté** la clôture de liquidation au 28 octobre 2019. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bastia.

N° 174

LA MADELEINE

**SASU au capital de 1500,00 Euros
 58, Bd la Madeleine, 06000 Nice
 800985467 R.C.S. Nice**

Par décision de L'Associé Unique en date du 08/10/2019, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 2 avenue Sylvère Bohn, 20169 BONIFACIO à compter du 08/10/2019. Présidence : Monsieur Noël FABY, demeurant 4 rue St Jean-Baptiste, 20169 BONIFACI. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Ajaccio et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Nice.

N° 175

CORSICA SOLE CONSEIL

**Société par Actions Simplifiée
 Au capital de 544.620 €
 Siège social : 1, avenue Emile Sari
 20200 Bastia
 814 623 633 R.C.S. Bastia**

MODIFICATIONS

Suivant procès-verbal en date du 18 octobre 2019, les Associés ont pris acte de la démission de Monsieur Cyrille COUDYSER de ses fonctions de directeur général à compter du même jour. Mention sera faite au RCS de Bastia.

N° 176

CORSICA SOLE

**Société par Actions Simplifiée
 Au capital de 56.000 €
 Siège social : Village
 20251 Pancheraccia
 509 986 030 R.C.S. Bastia**

MODIFICATIONS

Suivant procès-verbal en date du 18 octobre 2019, les Associés ont pris acte de la démission de Monsieur Cyrille COUDYSER de ses fonctions de directeur général délégué à compter du même jour. Mention sera faite au RCS de Bastia.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec actulegales.fr, vous retrouvez toutes les annonces légales entreprises parues dans la presse habilitée depuis le 1er janvier 2010



Actulegales.fr, avec votre journal

Actulegales.fr
 Le site officiel des annonces légales d'entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'  **Infolegale**

Bulletin d'abonnement

À remplir et à retourner sous enveloppe affranchie à :
ICN CorsicaPress éditions • Immeuble Marevista • 12, Quai des Martyrs • 20200 Bastia

JE M'ABONNE

- Pour un an à la version papier pour **60€** Pour un an à la version web pour **30€**
 Pour un an à la version papier plus version web pour **65€**

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Pour recevoir la confirmation de mon abonnement et les informations liées à mon compte client, j'indique mon adresse e-mail (en capitales) :

EMAIL : _____ @ _____

Je désire recevoir gratuitement la newsletter d'ICN

J'accepte de recevoir les informations d'ICN Oui Non
et de ses partenaires Oui Non

Ci-joint mon règlement par :

Chèque à l'ordre d'ICN Carte bancaire

N° :

Expire fin : _____ Clé : _____ Les 3 derniers chiffres au dos de votre carte bancaire

Date et signature obligatoires

CORSICAPRESS ÉDITIONS SAS • RCS BASTIA 528 790 033



POUR FACILITER LA RENCONTRE DE NOS FIDÈLES LECTEURS AVEC LES ANNONCEURS INSULAIRES, ICN A CONFIE LA RÉGIE DE SA PUBLICITÉ COMMERCIALE À CORSE REGIPUB ET VOUS REMERCIE PAR AVANCE POUR L'ACCUEIL QUE VOUS RÉSERVEREZ À STÉPHANE BRUNEL ET SON EQUIPE...

CORSE REGIPUB SAS M. STÉPHANE BRUNEL
TÉL. 0612 03 52 77
mail: brunel.stephane@yahoo.fr

POUR ANNONCER LES RENDEZ-VOUS DE VOS ASSOCIATIONS ET COMMUNES

INFO.ICN.SERVICE

sur www.icn.corsica/publier-une-info

L'agenda en ligne de votre commune ou de votre association

Don de sang, services de garde, collectes, distributions humanitaires

Permanences, fermetures et ouvertures des services divers



Réunions, colloques, meetings

Assemblées générales, conseils municipaux, messes, cérémonies, travaux



Inscriptions, recrutements, concours



JE VEUX COMMUNIQUER DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE, JE CRÉE MON COMPTE SUR www.icn.corsica/publier-une-info

SITES SEVESO

L'ÉTAT PRIÉ DE REVOIR SA COPIE

43 ans après la catastrophe de Seveso, 18 ans après l'explosion de l'usine AZF de Toulouse et un peu plus d'un mois après l'incendie de l'usine Lubrizol de Rouen, l'Amaris, association de collectivités concernées par la présence de sites Seveso seuil haut, publie un rapport qui invite les pouvoirs publics à revoir la prévention des risques mais aussi la réponse en cas d'accident industriel.



Le 10 juillet 1976, à Meda, dans le nord-ouest de l'Italie, une fuite se produit à l'usine chimique Icmesa, un nuage de dioxine se répand sur les communes voisines dont celle de Seveso, plusieurs centaines d'hectares sont contaminés, près de 200 personnes, principalement des enfants sont atteints de cloracné et doivent être hospitalisées, des dizaines de milliers d'animaux sont tués ou doivent être abattus. L'accident de Meda, qui restera dans les mémoires sous le nom de « catastrophe de Seveso » va inciter les Etats européens à se doter d'une politique commune en matière de prévention des risques industriels majeurs, avec l'instauration, le 24 juin 1982, de la première directive Seveso qui impose aux Etats et aux entreprises d'identifier les risques associés à certaines activités industrielles dangereuses et de prendre les mesures nécessaires pour y faire face. Au fil des années, elle sera modifiée et renforcée. En France, la loi « Risques » du 30 juillet 2003, aussi connue sous le nom de « loi Bachelot » prévoit notamment la mise en œuvre, par l'Etat, de plans de prévention des risques technologiques (PPRT). Elle vise également à renforcer la protection des riverains de sites industriels à risque.

Plus de 16 ans après son entrée en vigueur, la France est-elle désormais parée face aux risques industriels ? Pas vraiment, non, estime l'Amaris, association nationale des collectivités pour la maîtrise des risques technologiques majeurs. Le 5 novembre, elle a rendu public un livre blanc consacré à la mise en protection des activités riveraines des sites Seveso seuil haut, à la fois état des lieux et recueils d'enseignements et d'observations.

À l'heure actuelle, si la quasi-totalité des Plans de prévention des risques technologiques ont été approuvés. « Pour autant, estime l'Amaris, la dynamique de leur mise en œuvre n'a pas trouvé sa vitesse de croisière et à la lumière des observations réalisées sur plusieurs territoires concernés, faible culture du risque, efficacité limitée des actions d'information préventive, blocages d'ordre technique et financier, systèmes d'alerte inadaptés, constituent tout autant de facteurs contribuant à ralentir la mise en sécurité des habitants et des activités économiques riveraines ». Revenant sur la gestion de l'incendie de l'usine Lubrizol, survenu le 26 septembre dernier à Rouen, puis sur ses conséquences, l'association souligne qu'elle soulève « de nombreuses questions sur la pertinence des dispositifs de communication utilisés et sur le rôle et la coordination entre les différentes parties prenantes ». La gestion et la communication de crise sont du reste jugées avec une certaine sévérité dans le livre blanc d'Amaris, pour qui les moyens sont insuffisants et qui dénonce par ailleurs le fait que les collectivités se voient dessaisies de leur rôle dans l'organisation des secours. Si le plan communal de sauvegarde (PCS) donne aux maires un rôle important dans l'organisation de la sécurité civile, reste que, pour faire face à une crise

survenant sur leur territoire, il doivent pouvoir « prévoir l'organisation et les mesures de sauvegarde à mettre en place ». Or, assure l'Amaris, dans les faits, les maires sont dessaisis de la gestion de crise technologique : « ils ne sont pas informés, ou alors trop tardivement ou que très partiellement, pour engager les procédures dans leur commune. Trop souvent, ils bénéficient de l'information publique transmise par le préfet aux médias ». De même, si différents acteurs (service de l'Etat, armées, Samu, hôpitaux, services d'incendie et secours) travaillent en concertation avec les sites Seveso sur l'élaboration des plans particuliers d'intervention (PPI), « les communes, manifestement considérées comme non expertes, ne sont pas concertées. Dans le cadre du PPI, le PCS de la commune n'est pas pris en compte, que ce soit lors de l'élaboration du plan ou lors de son déclenchement en cas d'accident. Il serait pourtant bénéfique de prendre en compte des connaissances dont les communes disposent sur leur territoire ».

L'association relève par ailleurs que le déclenchement de l'alerte par les pouvoirs publics « souvent différé de peur de générer un potentiel mouvement de panique » s'avère souvent extrêmement contre-productif. Quant à la communication de crise, qui « repose sur le préfet et a pour objectif initial d'informer et rassurer le citoyen, sans autre forme de dynamique » elle relève, sous sa forme actuelle, à savoir « exclusivement descendante, incarnée par le communiqué de presse et le numéro vert » d'une culture de la communication qui, à l'heure des réseaux sociaux et complètement « dépassée ». De même, dit-elle « pour tisser des liens de confiance avec la population, la nécessité de communiquer sur les événements dès lors qu'ils sont perceptibles à l'extérieur du site est avérée. Si certains sites l'ont compris, cette démarche reste encore trop marginale ».

L'Amaris préconise donc de redonner aux communes et intercommunalités la place qui, de par la loi, leur échoit, en les informant sans délai en cas d'accident, en les associant à l'organisation des secours mais aussi d'une communication dépoussiérée, multicanale.

Fondée en 1990, l'Amaris regroupe une centaine de collectivités -communes, intercommunalités- dont le territoire accueille un ou plusieurs sites Seveso seuil haut. On cherchera en vain, dans la liste de ses membres, une commune ou une intercommunalité corse, bien que l'île abrite pas moins de 10 établissements classés Seveso, dont 4 établissements de stockage et de distribution de gaz relevant du seuil haut et 2 unités de stockage d'explosifs relevant du seuil haut, auxquelles s'ajoutent 2 établissements de stockage d'hydrocarbures relevant également du seuil bas et 2 stockages de liquides inflammables rattaché aux 2 centrales électriques de la Corse relevant du seuil bas. Les communes concernées sont Ajaccio, Bastia, Lucciana, Morosaglia et Ventiseri.

D'après photo DR

REPÈRES

BASTIA SE DOTE D'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ



Photo Christophe Giudicelli

L'inventaire non exhaustif de la faune et de la flore bastiaise regroupe environ 1 200 espèces. L'objectif de cet atlas de la biodiversité est de localiser ces espèces afin de mieux les faire connaître aux habitants mais aussi d'aménager la ville dans le respect de l'environnement.

Grande ville et urbanisation ne signifient pas zone exempte de toute biodiversité. Rien de comparable avec les millions d'espèces animales et végétales que l'on peut trouver dans la forêt amazonienne mais la ville de Bastia en compte tout de même 1500. Cette liste non exhaustive est le résultat d'un an de travail débuté en 2018 par la municipalité avec le soutien financier de l'Agence française pour la Biodiversité et dont les résultats viennent d'être présentés en ce début de novembre. Sur le terrain, spécialistes de la faune et botanistes ont exploré de jour comme de nuit les différents recoins de la ville à la recherche d'animaux et de plantes. «*Nous nous sommes rendus sur des sites témoins, le secteur de l'Arinella pour les zones humides, les crêtes au-dessus de la ville pour le rupestre, les poches de nature que l'on peut encore rencontrer dans les secteurs urbanisés, les espaces verts. La ville compte aussi des espaces boisés et des espaces de maquis*» explique Pasquale Moneglia du cabinet d'étude Endemys en charge de la réalisation de cet atlas de la biodiversité. Le résultat de cet inventaire naturaliste est surprenant. Environ 1000 végétaux différents et 369 espèces animales parmi lesquelles 70 vertébrés et 299 invertébrés, ont ainsi été découverts. «*Sur le territoire de la ville de Bastia vivent 62 espèces protégées mais également 7 espèces menacées au niveau national, comme la tortue d'Hermann, le milan royal ou encore l'anguille européenne. Sur les crêtes, dans les zones rocheuses, on retrouve des lézards et le hérisson cohabite très bien en harmonie avec l'homme. On retrouve également des hiboux*» ajoute Pasquale Moneglia. Preuve que la ville n'est pas seulement la zone d'habitat d'espèces nuisibles comme les cafards ou les rongeurs. À l'heure où, à l'échelle de la planète, la biodiversité décline à vue d'œil et de nombreuses espèces disparaissent ou ont disparu durant ces trente dernières années, la réalisation d'un tel inventaire n'est pas anodine. Dans la salle de réunion du cinquième étage de la mairie de Bastia, on évoque surtout l'urbanisation. «*Avoir une connaissance approfondie de la biodiversité, c'est important dans le cadre de l'élaboration en cours du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune. Cela nous permet de savoir jusqu'où nous pouvons aller*

dans le développement» explique Pierre Savelli, maire de Bastia. Cet atlas se veut également une aide à la décision en matière d'urbanisme. Trois zones, allant d'enjeux faibles à forts, ont été identifiées et zonées. Des espèces ont également été repérées dans certaines zones constructibles. L'objectif est d'imposer plus de contraintes concernant les constructions avec notamment la présence d'écologues sur les chantiers. «*L'atlas est un outil qui va nous permettre de trouver un équilibre entre protection de l'environnement et notre objectif qui est d'augmenter le nombre d'habitants*» lance Paul Trieri, adjoint au maire de Bastia en charge de l'urbanisme. Il faut dire que selon les différents services réunis pour la présentation de cet atlas de la biodiversité, certains habitants n'ont que faire de l'environnement. «*Certains d'entre eux nous demandent de venir couper un arbre car il cache la vue sur la mer ou il perd trop de feuilles. Certains se plaignent également des bruits d'oiseaux...*» peut-on entendre dans les échanges entre les différents interlocuteurs. Ces espèces en centre-ville ont une utilité, rappelle Elodie Minard, chargée de mission développement durable pour la ville de Bastia: «*Les arbres permettent de prévenir les risques naturels comme les inondations et la présence de chauve-souris permet de lutter contre les moustiques*».

L'atlas de la biodiversité n'est pas seulement fait pour rester rangé sur les étagères dans les bureaux des urbanistes. «*L'objectif est de le communiquer auprès de la population*, explique Elodie Minard. *Nous avons réalisé des fiches pour expliquer les différentes espèces que l'on retrouve sur la commune de Bastia, mais également des films qui seront disponibles sur internet. L'objectif à plus long terme est également que les citoyens participent à cet inventaire. Il permettra aussi d'avoir un suivi des différentes espèces.*» Dans les cartons de la municipalité, la réalisation dans le quartier du Guadellu, derrière le palais de justice d'une zone réservée à l'agriculture multifonctionnelle et également la création de 32km de sentiers, de chemins, de zones de ballades qui permettra de relier les différents quartiers de la ville mais aussi de reconnecter une population urbanisée avec l'environnement naturel. ■ **Christophe GIUDICELLI**

POLITIQUE/FISCALITÉ

Un manque à gagner «de dingue»?

Déposé par les députés Vincent Ledoux, Patricia Lemoine et Lise Magnier, membres du groupe UDI, Agir et Indépendants (UAI), le projet d'amendement à la loi des finances 2020, relatif à la TVA sur les alcools et vins produits et consommés en Corse, qui induirait «plus de 20 M€ de manque à gagner chaque année», a remis sur le tapis la question des «cadeaux fiscaux» faits à la Corse. Et, par voie de conséquence, celle de leur coût pour l'Etat. La Corse, tout en offrant, à la presse nationale un fort joli marronnier à servir chaud en toute saison, coûterait à la France «un pognon de dingue».... Reste à savoir combien, au juste. Question à laquelle répond un récapitulatif publié le 5 novembre par CorsiStat, service d'observation et d'analyse socio-économique de l'Agence pour le développement économique de la Corse : «Selon les données du ministère des Finances inscrites en lois de finances, le coût des mesures fiscales spécifiques à la Corse est de 357 M€ en 2018». Et il est estimé à 388 M€ pour 2019. Ce coût, qui s'était inscrit sur une trajectoire baissière entre 2008 et 2015 a depuis progressé à nouveau. Une tendance haussière, note CorsiStat, qui «intervient suite à la modification du taux de TVA de 19,6 % à 20 % qui contribue à augmenter l'écart entre les taux pratiqués en Corse et sur le continent notamment pour les ventes immobilières». Si la disposition spécifique sur les droits de succession, dite «arrêté Miot», affiche un coût stable depuis 2015 (20M€) les réfections sur la TVA* se taillent la part du lion: le manque à gagner, chiffré à 200M€ pour 2018, serait de 210M€ en 2019. Se pourrait-il qu'il y ait de l'abus, de la gabegie? Ou plutôt que les Corses sont de plus en plus fauchés et consomment de moins en moins? Les secteurs du commerce et de l'immobilier sont prépondérants dans les montants de TVA nette à payer en Corse, explique CorsiStat en se fondant sur les dernières données de la direction générale des Finances publiques disponibles, en 2017. La TVA en Corse est principalement assise «sur des dépenses courantes mais aussi sur l'activité immobilière» et «Le dynamisme de la consommation des ménages est donc directement lié à la progression des montants de TVA perçue par l'État». CQFD? Reste, cela dit, à constater encore que les réfections de TVA ne se traduisent pas par des prix plus bas, à même d'inciter les ménages à consommer plus et abonder ainsi les recettes de l'Etat. Et qu'il n'est pas certain que les supprimer permette de relancer la consommation et réduire «le manque à gagner». ■ PMP

*principalement sur la vente de vins produits et consommés en Corse (TVA à 0%); l'alimentation (TVA à 2,1% au lieu de 5,5%), certaines activités touristiques (restauration ou hébergement: TVA à 2,1% au lieu de 10%), le transport (TVA à 0% pour la part du trajet Corse-continent) et les ventes immobilières dans le neuf (TVA à 10% au lieu de 20%)

Corse - Coût budgétaire estimé en loi de finances des dispositifs fiscaux spécifiques (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
TVA	145	155	175	200	185	195	200	235	235	190	170	175	170	200	210
Taxe Pro (puis CFE)	0	63	64	67	71	75	5	5	6	6	6	7	7	7	7
CiC	14	17	15	18	26	28	34	48	43	45	54	51	52	62	100
FJP	0	0	8	10	13	8	12	9	10	16	21	27	36	34	33
Exonération zone franche	25	15	6	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Exonération succession	2	2	3	30	25	23	23	25	16	15	20	20	20	20	20
TVA transport	4	5	5	3	5	4	4	8	3	5	5	5	5	5	6
Detaxe carbu	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Terre agricole	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	2	2	2	2	2
Exo investissement Corse	2	2	3	4	3	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Autres	10	10	11	10	11	7	7	11	5	7	6	6	6	6	6
Total	205	272	293	347	344	344	288	344	320	286	285	294	299	357	388

Sources : LF et PLF - Ministère du budget

TRANSPORTS

Certification Iosa validée pour Air Corsica

Programme d'audit de l'Association du transport aérien international (Iata): International Air Transport Association] la certification Iosa est entrée en vigueur en 2001 et concerne actuellement près de 230 compagnies dans le monde. Elle intègre plus de 950 exigences couvrant l'ensemble des réglementations internationales aériennes relatives à la sécurité et doit être validée tous les deux ans. La compagnie régionale Air Corsica a une nouvelle fois validé cette certification, obtenue pour la première fois en 2009 et indispensable pour la poursuite et le développement de ses activités de collaboration commerciale avec des compagnies aériennes partenaires comme Air France/Hop, Alitalia et toutes celles avec qui elle est appelée à coopérer. Chaque compagnie membre de l'Association du transport aérien international doit en effet la détenir pour, entre autres, conclure avec ses consœurs des accords commerciaux permettant d'assurer des vols en commun, de faciliter les acheminements des passagers et des bagages sur des vols multiples. ■ AN

22%

d'augmentation des trafics de camping cars durant la saison estivale 2019 tandis que les trafics de véhicules de tourisme reculent de - 6% au cours de la même période et le nombre de nuitées lors de ces 5 mois chute de 4,6% note l'ORTC. Une bonne année pour le camping sauvage, en somme.

965 387

passagers maritimes et aériens transportés à l'arrivée et au départ de la Corse, sur lignes régulières et charter, les trafics de septembre 2019 régressent très sensiblement de - 8,3% par rapport à 2018, soit 87 746 passagers perdus, indique l'Observatoire régional des transports de Corse (ORTC)

927

entreprises (hors micro-entrepreneurs) créées en Corse lors du 3e trimestre 2019 contre 827 au second trimestre 2019, soit une augmentation trimestrielle de 12,1%. Au national, la hausse se fait dans des proportions bien moins élevées, soit + 5,3%. [Sources Insee, REE-Sirene, CorsiStat]

SANTÉ/SOCIAL

Adieu Hippocrate, bonjour Dr No ?



«Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera». Vraiment? Intitulée *Les refus de soins discriminatoires liés à l'origine et à la vulnérabilité économique*, l'étude a été rendue publique fin octobre. Réalisée à la demande du Défenseur des droits et du Fonds CMU-C, elle repose sur un testing mené de début février à fin avril 2019, au niveau national auprès de 1500 cabinets médicaux à partir de profils de patientes fictifs qui ont toutes appelé les mêmes cabinets pour obtenir un rendez-vous, afin de mesurer les différences de traitement dans l'accès aux soins des patients pour trois spécialités médicales (chirurgiens-dentistes, gynécologues et psychiatres) et selon deux critères prohibés par la loi: l'origine – ici appréhendée à partir de la consonance du patronyme – et la situation de vulnérabilité économique – en l'occurrence le fait de bénéficier de la Couverture maladie universelle complémentaire [CMU-C] ou de l'Aide au paiement d'une complémentaire santé [ACS]. Les résultats sont éloquentes: 12% des cabinets contactés ont refusé un rendez-vous à la patiente qui bénéficiait de la CMU-C ou de l'ACS alors qu'ils ont proposé un rendez-vous à une patiente non bénéficiaire qui formulait le même type de demande, pour le même type de pathologie n'ayant pas de caractère d'urgence. Ainsi, Mme Petit, qui n'est ni à la CMU-C ni à l'ACS, a obtenu 1 058 rendez-vous sur 1 513 demandes, soit un taux de succès de 70%, contre 58% pour les mêmes demandes émanant d'Anne Garnier ou Philomène Mbaye qui faisaient état soit d'une CMU-C, soit d'une ACS. «Les écarts sont constants dans les trois spécialités et ils apparaissent à la fois forts et univoques». Ces refus de soins discriminatoires sont le fait de 9% des cabinets dentaires, 11% de gynécologues et 15% de psychiatres. Leur intensité est cela dit variable selon les régions, avec une fréquence plus élevée en Ile-de-France, indépendamment de la densité médicale locale. Par ailleurs, si, globalement, l'effet pénalisant d'une aide sociale pour l'accès aux soins est subi par les patientes de toutes origines, des discriminations selon l'origine ont été relevées dans certaines régions, telles que la Bretagne et Centre-Val de Loire. L'étude pointe de plus une discrimination à la CMU-C et à l'ACS significativement plus marquée lorsque le praticien répond lui-même à la patiente: en moyenne, les chances d'obtenir un rendez-vous diminuent de 16,5 points pour une patiente à la CMU-C et de 19 points pour une bénéficiaire l'ACS si c'est le praticien qui répond directement à sa demande, contre 6,8 points et 12,1 points si c'est un secrétariat qui gère le rendez-vous. Ce qui tend à indiquer que la «secrétaire-barrage» a bon dos et que le refus de soins discriminatoire reflète bien les choix du praticien. ■ EM

Belle moisson de trophées chez les CBW

La Corse est une terre fertile pour l'entrepreneuriat au féminin, en témoigne la bonne santé de l'association Corsican Business Women [CBW] qui a récemment organisé son 3^e congrès régional des cheffes d'entreprise corses. Consacré à l'innovation au féminin, cet événement a permis à l'association de récompenser et de valoriser le travail de trois entrepreneures.

Tout d'abord, c'est Studiapp, application créée par Marie-Ange Predali, qui a reçu le trophée «Entreprise jeune et performante». Pour lutter contre l'hyper-connexion des jeunes aux écrans, cet outil ludique disponible sur Android vise à limiter l'accès aux supports numériques. Grâce à elle, les parents peuvent en effet programmer les téléphones et tablettes de leurs enfants, qui devront répondre à une série de questions style QCM pour continuer à surfer sur le web. Le trophée «Valorisation du savoir-faire traditionnel corse ou de son patrimoine» a de son côté été décerné à Aurélie Piazza-Leoni pour son entreprise A passione di Mammone. Juriste de formation, cette jeune femme a décidé de changer de cap et a obtenu un CAP pâtissier à la suite duquel elle a rénové des locaux situés au rez-de-chaussée de sa maison de village, au cœur de la Castagniccia, où elle a ouvert les portes de sa boutique le 14 juillet 2018 afin de partager les traditions culinaires héritées de sa grand-mère.

Enfin, Anne-Sophie Cadre s'est vue remettre le trophée «Impact environnemental et sociétal» pour Midgard. Au travers de cet outil de précision, cette ingénieure aéronautique engagée vise à simplifier la gestion des feux de forêt grâce à des données relevées par drone et des analyses situationnelles calculées par une intelligence artificielle en temps réel. En somme, trois business women qui démontrent une fois de plus que l'entrepreneuriat au féminin a de beaux jours devant lui en Corse. ■ MP

Savoir + ou s'inscrire://fablab.universita.corsica

612

Les chiffres de la semaine

décès de personnes sans domicile fixe recensés pour 2018, selon le rapport du Collectif des morts de la rue. Soit une augmentation du nombre de décès de l'ordre de 15% par rapport à 2017. 87% de ces personnes décédées sont des hommes. L'âge moyen au moment du décès est de 48,7 an.

300

Les chiffres de la semaine

millions de personnes risquent d'être confrontées à des inondations côtières au moins une fois par an d'ici 2050, selon une étude publiée dans Nature Communication. Et d'ici 2100, le nombre de personnes vivant sur des terres vulnérables aux inondations atteindrait 480 millions

1^{er}

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

prix du concours national «Petits Artistes de la mémoire» 2018/2019, organisé par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, pour l'école primaire Augustin Luciani d'Erbalonga. En 10 ans, le 1^{er} prix est allé 3 fois à une école de Haute-Corse.

NICOLAS PAGNOL: L'HÉRITIER



Photos: Alexine Chouraqui

Nicolas Pagnol gère depuis 2004 l'œuvre de son grand-père, Marcel, veillant à assurer la restauration de ses films et à promouvoir des écrits qui, aujourd'hui encore, peuvent parler à tous. Le 23 octobre, il était l'invité de l'association Arte in Aiacciu pour la représentation de la pièce Jules et Marcel, basée sur les correspondances de Marcel Pagnol et Raimu et dont il a signé la mise en scène. Sans doute le premier d'une série de rendez-vous puisqu'Arte in Aiacciu souhaite faire découvrir chaque année au public insulaire, et notamment au jeune public, toute l'étendue de l'héritage, artistique comme humain, qu'a laissé Marcel Pagnol.



Vous avez un an lorsque votre grand-père Marcel Pagnol décède. Quel souvenir a-t-il laissé à vos parents?

J'ai très peu parlé de lui avec mes parents. Mon père est toujours resté assez évasif, je pense que cela n'a pas été facile pour lui d'être le fils de Marcel Pagnol. Devant cette stature imposante, il a pris une orientation toute différente, en devenant ingénieur électronicien. Il n'était pas porté sur les médias et le monde artistique. Ma mère est décédée très jeune. C'est surtout ma grand-mère, Jacqueline Bouvier-Pagnol, la première *Manon des sources*, qui parlait des lubies, des petites histoires, elle avait toujours les yeux qui pétillaient quand elle parlait de Marcel. Mais elle ne l'a jamais présenté comme un monument, ni une icône.

Avez-vous des souvenirs dans le château de la Buzine?

Non, je n'ai aucun souvenir dans ce lieu; mon grand-père l'a vendu juste avant son décès. Mais je m'en construis aujourd'hui, car je suis président de l'association du château de la Buzine qui gère la délégation de service public du bâtiment. Mais il faut savoir que Marcel n'a jamais résidé au château. La défaite française, l'occupation allemande ont mis un terme à sa grande aventure industrielle cinématographique. Il avait acheté ce château pour y installer de grands studios de cinéma, accolés aux terrains qu'il possédait déjà. Il voulait créer un véritable pôle cinématographique, malheureusement il fut dans l'impossibilité de le réaliser...

«Je suis persuadé que les thématiques portées par Marcel Pagnol sont structurantes pour tout individu»

Une aventure cinématographique qui débute pour Marcel Pagnol en 1931.

À cette époque les gens du théâtre ne veulent pas du cinéma parlant, ils en ont peur, ainsi que les acteurs du cinéma muet et ils ne savent pas en faire. Marcel va se mettre au cinéma parlant, il convainc Paramount de produire une adaptation de *Marius*, il va imposer sa distribution à toute l'équipe qui avait fait le succès de cette pièce de théâtre. Avec Alexander Korda, ils apprendront à faire ensemble du cinéma parlant.

Qui a guidé vos pas vers le cinéma?

Après des études d'histoire laborieuses à Nice, que je trouvais très ennuyeuses, le décès précoce de ma mère, m'a donné l'envie de renouer avec un univers familial. Et là, à 25 ans, je suis parti à Paris voir ma grand-mère que je connaissais très peu et qui m'a pris en main. J'avais deux rêves dans ma vie: être comme Jimi Hendrix à la guitare ou travailler dans le cinéma... acteur, réalisateur, producteur ... je me cherchais. Elle m'a donc présenté Alain Poiret ami de la famille, producteur chez Gaumont. J'ai pu choisir d'apprendre la réalisation, il m'a mis aux retours vidéo sur un film de Gérard Oury, une adaptation d'un film de mon grand-père, *Le Schpountz*. Je me suis fait une place dans l'équipe, j'ai su convaincre mes supérieurs qui m'ont formé. J'ai tout fait: assistant réalisateur, machino, assistant caméra, assistant monteur, électro, assistant de production pendant 10 ans, mais quand ma grand-mère m'a proposé de reprendre en main les sociétés familiales, étant devenu père, j'avais un besoin de plus de stabilité, j'ai donc dit oui. Je me suis découvert une passion pour la vie et l'œuvre de mon grand-père, surtout sa vie. Au bout d'un moment, nous sommes tous à la recherche de nos racines, de nos origines, et quelle source extraordinaire de documentation j'avais entre les mains! Peu de gens ont autant de chance, et du coup j'ai traversé 70 ans de cinéma, de littérature, de théâtre, d'amitiés...70 ans d'une vie incroyable qui me passionne toujours.

Votre démarche est-elle d'immortaliser l'œuvre de Marcel Pagnol?

Si on prend Victor Hugo, par exemple, son nom est immortel, son œuvre également, mais qui aujourd'hui le lit encore? Qui lit aujourd'hui Voltaire? Moi, mon but, c'est de faire en sorte que l'œuvre de mon grand-père ne soit pas une collection de livres poussiéreux posés sur une belle étagère. Je veux que son œuvre soit montée au théâtre, que ses films soient réadaptés, que tous ses textes soient proposés aux nouvelles générations en utilisant des supports modernes: internet, bandes dessinées, dessins animés, séries... Je suis persuadé que les thématiques portées par Marcel Pagnol sont structurantes pour tout individu: l'entraide, l'acceptation de la différence de l'autre dans le respect de soi-même, le rapport à la nature, le fait de la connaître et l'aimer, l'amitié, la famille, la découverte de soi et du monde. Passer de l'enfance au monde adulte avec des racines solides qui vont pouvoir donner des ailes... C'est ça, Pagnol.

Quatorze œuvres (romans, pièces, mémoires) de Marcel Pagnol ont déjà été adaptées en BD. Dont *La gloire de mon père*, traduite en provençal: *La glori de moun paire*; cette traduction répond à une demande?

Oui, c'est une commande du département, pour les collègues et les lycées. Le 14 novembre, nous éditons dans la même langue *Le château de ma mère*, et d'autres textes suivront...J'ai été très étonné par les ventes inespérées de ces ouvrages, en constatant qu'il y a toujours un attachement à la culture provençale.

Dans les volumes qui restituent la correspondance de votre grand-père, quelles ont été vos plus belles surprises?

Il y en a deux. Sa correspondance avec son père, Joseph, des écrits drôles, parfois très durs, notamment sur la mort de son frère Paul. Et il y a aussi cette amitié incroyable avec Albert Cohen qui commence au collège à Marseille et qui va continuer tout au long de leur vie bien qu'ils soient éloignés géographiquement.

On le sait moins mais Marcel Pagnol était aussi un «scientifique romantique». Une anecdote à ce sujet?

Dans son livre *Confidences*, mon grand-père, passionné par la recherche du mouvement perpétuel, raconte qu'il avait construit une machine à vapeur... qui avait explosé dans son appartement parisien. Le piston de la machine a traversé le plafond et s'est planté dans la baignoire d'André Malraux qui prenait un bain. Marcel ne connaissait pas ce jeune homme qui vivait au-dessus de chez lui, chacun travaillant à sa future gloire.

Autre passion de votre grand-père, la pêche. Vous en avez hérité?

Il adorait pêcher dans son moulin de la Sarthe, il pêchait aussi à St-Tropez avec son ami René Clair. Pour ma part, je pêche un peu partout dans le monde; on est un gosse avec une canne à pêche, on est plein de rêves et d'espoirs, parfois on est surpris, parfois on est déçu, mais le partage sur un bateau avec des copains c'est la pêche au rire et à l'amitié.

Raimu et Pagnol, une grande passion?

Une passion dévorante, artistique; tout ce qui a été écrit dans la pièce *Jules et Marcel* est vrai. Leurs correspondances mêlaient toujours l'amour et la provocation. En tant que metteur en scène, je ne voulais pas restituer sur scène qu'une lecture, mais installer des situations: rire, émotions.

Qu'y a-t-il à dire sur Marcel Pagnol et la Corse?

Bien qu'ayant très peur du bateau et de l'avion - qu'il ne prendra jamais - il s'est rendu quelques fois à Ajaccio, au Scudo, chez Tino Rossi. Ils se sont rencontrés à l'Olympia dans les années 1930. Cette amitié était si forte que mon grand-père a fait de lui son exécuteur testamentaire. C'est lui qui a géré la succession pour la famille. Ma grand-mère me racontait que durant leur séjour chez Tino à Ajaccio, dans les années 1960, l'artiste venait chanter la sérénade sous sa fenêtre... Ils avaient également tourné ensemble dans *La belle meunière*, un four total! Mais il y avait beaucoup de tendresse entre les couples Rossi et Pagnol.

Avec un tel héritage, que voulez-vous transmettre à vos enfants?

Que le bonheur c'est les autres, être capable de regarder le monde avec ses propres yeux, de rester dans le réel qui, seul, a le pouvoir de nous rendre heureux. Je n'ai pas à leur transmettre cette passion que j'ai pour mon grand-père, c'est à eux de la trouver. Je leur donne des pistes, mais mon plus grand travail est qu'ils aient confiance en eux. ■

Propos recueillis par Joëlle ORABONA



A cittadella di Corti Une citadelle pour horizon

2019 marque les 600 ans du castellu médiéval de Corte, seule citadelle située dans l'intérieur de l'île. À cette occasion, le Musée de la Corse propose aux visiteurs de vivre une expérience immersive, sous la forme d'un spectacle audiovisuel et graphique qui évoque la place de ces fortifications dans l'histoire de la Corse mais aussi leurs transformations et laisse entrevoir ce que pourrait être leur futur. Il présente ainsi des reproductions et des projections d'une partie de la collection des plans conservés par le Service historique de la Défense, Centre d'archives du ministère des Armées, qui sont consacrés à cette place-forte de Corti. De même, autour d'une maquette en relief, la projection d'une série d'interviews (élus, chercheurs, artistes...) permet de remonter le temps, de la construction de la citadelle jusqu'à son avenir. En outre, un nouveau parcours de visite, enrichi d'une expérience de réalité augmentée, est ouvert sur le chemin de ronde ouest pour permettre de découvrir des lieux méconnus du site (notamment le quartier disparu des Castellacce); ces installations ouvertes à la mi-novembre 2019 pour une durée d'un an, seront par la suite pérennisées dans le cadre d'un projet global de réhabilitation de la citadelle. Pour compléter ce spectacle et ce parcours, un espace pédagogique et interactif dédié au jeune public (6-11 ans) sur le thème « Derrière les murailles » avec une présentation ludique des chroniques de la place défensive de Corte du Moyen Âge à nos jours; mais aussi une exposition de photographies d'Armand Luciani accompagnées de textes de Marie Ferranti & Jean-Yves Acquaviva, *In Terra d'Omi*.

Du 16/11/2019 au 31/03/2021. Musée de la Corse, Corte. ☎ 04 95 45 25 45 & www.musee-corse.com



Tzigane

Né en 1957 à Donetsk, en Ukraine, Pétia Iourtchenko a intégré à l'adolescence le Théâtre Romén de Moscou, seul théâtre musical et dramatique tzigane au monde, fondé au début des années 1930. Il sera le plus jeune comédien, danseur et chanteur de l'histoire du théâtre. Après s'être produit avec lui durant plusieurs années, dans toute la Russie, ainsi qu'à l'étranger, il quitte le Théâtre Romén et s'installe à Paris, en 1989. Il forme, avec Pascal de Loutchek (guitare et arrangements) et Lilia Roos-Dalskaïa (chant et danse) le trio Arbat, consacré aux musiques tziganes russes et d'Europe de l'Est. Puis en 1994, il fonde la compagnie Romano Atmo (l'âme tzigane), qui a pour but de préserver la culture, la tradition et la danse tziganes. Composée de danseurs de nationalités et d'origines différentes, elle présente depuis une vingtaine d'années des spectacles pour lesquels Pétia Iourtchenko, perfectionniste, crée sur mesure les jupes des danseuses, mêlant inspiration personnelle et respect de la tradition. Pour *Tzigane*, réalisé avec le concours de la metteuse en scène Johanna Boyé, il revisite les idées reçues sur ce peuple nomade au travers d'une dizaine de tableaux mêlant la danse, le théâtre et le chant, avec la participation de Lilia Roos-Dalskaïa accompagnée de ses musiciens.

Le 13 novembre, 20h30. Espace Diamant, Ajaccio. ☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

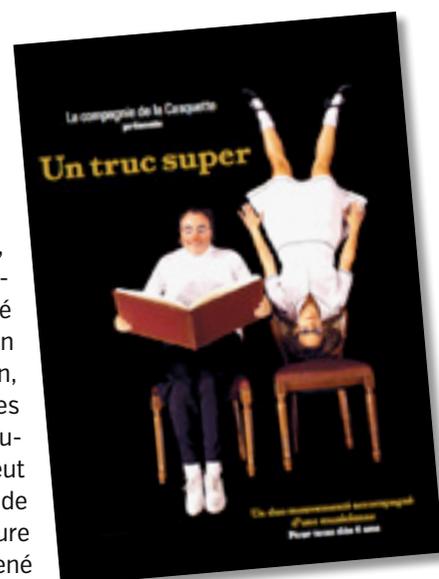


Un truc super

Il est élégant, mais bedonnant; timide mais impulsif; pataud mais motivé; généreux mais calameux. Pour se sentir aimé, il dirait n'importe quoi: qu'il est un danseur exceptionnel qui ne supporte pas la médiocrité chez ses partenaires, par exemple. Elle est brillante mais hyper-émotive; dynamique mais sujette aux coups de mou; douée et perfectionniste, mais jamais satisfaite d'elle-même. Un stage de danse les amène à faire équipe ensemble. Pas le choix! Ils vont devoir élaborer un duo et le présenter en spectacle. Faire avec ce qu'on a et ce qu'on est difficile, mais faire avec l'autre est encore plus compliqué. En trois jours, ces deux-là vont se haïr, se mentir, s'invectiver, jusqu'à se voir tels qu'ils sont. Traité sur le mode burlesque, ce spectacle de la Compagnie de la Casquette (Belgique) explore les relations humaines en mettant en exergue la complexité du comportement lorsque les problèmes d'estime de soi s'en mêlent: se croire très bon alors qu'on est nul; se sentir nul alors qu'on est très bon ou se sentir tellement nul face à l'autre tellement bon, sont quelques-unes des multiples variations de l'estime de soi quand il s'agit pour deux personnes de travailler ensemble. Que ce soit dans le cadre de l'école, du travail, des loisirs, de la famille, toujours, nous sommes confrontés au regard de l'autre sur nos capacités et face à ce regard, qui peut influencer nos choix de vie, nous construisons notre propre image et l'impression que nous avons de nous-même. Initié par le comédien Miguel Camino avec la collaboration d'Isabelle Verlaine (auteure et metteuse en scène) ce projet a été réalisé en partenariat avec l'Aria Corse et le Centre culturel René Magritte de Lessines. Sur scène, Alexandra Nicolaïdis et Miguel Camino incarnent ce duo improbable tandis que la pianiste Félicie Cavalière accompagne mouvements et émotions, comme dans les salles du cinéma muet d'autrefois. Pour tout public à partir de 6 ans.

Le 13 novembre, 14h30. Théâtre municipal de Bastia. ☎ 04 95 34 98 00 & www.bastia.corsica

Le 16 novembre, 15h. Salle Cardiccia, Migliacciaru. ☎ 04 95 56 26 67 & www.centreculturelanima.fr





AOP

MIEL DE CORSE

LE GOÛT DU MAQUIS

www.mieldecorse.com



Les Rendez-vous du Numérique

Créateurs, dirigeants de TPE ou PME, professionnels du tourisme, ces rendez-vous sont faits pour vous !

La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud vous accompagne dans vos projets numériques :

Ateliers collectifs :

Les étapes clés pour booster le trafic de son site web, marketing digital, référencement, publicité,...

AJACCIO

18 novembre

9h30 > 12h00

Palais des Congrès

SARTENE

19 novembre

9h30 > 12h00

Centre d'art polyphonique

PORTO-VECCHIO

25 novembre

9h30 > 12h00

Gare maritime

Diagnostics personnalisés

Demandez un diagnostic personnalisé et bénéficiez d'un regard expert et objectif sur vos pratiques.

Infos et inscriptions :

www.dispositifnumerique-cci2a.com



Pour tout renseignement :

04 95 51 55 55

julie.fernandez@sudcorse.cci.fr